

# 3<sup>ÈME</sup> SÉMINAIRE SUR LA PAIR-AIDANCE

## Pour la pair-aidance : une formation professionnalisante ou pas ?

*\*Comme l'enregistrement a débuté au moment de la première conférence, vous trouverez ici une version écrite de l'introduction et de la conclusion de Jacinthe Rivard, chercheure associée à la CREVAJ.*

### INTRODUCTION

- Remerciements à l'équipe de Martin Goyette (notamment Victor Fernandez, Jérémy Boisvert-Viens et Ghislaine Ben Zerrouk) pour leur soutien précieux à l'organisation de ces trois séminaires.
- Pour celles et ceux qui n'étaient pas présente.s aux deux premiers séminaires, je vous propose de vous raconter brièvement la chronologie qui s'est installée.
- En juin 2021 : ***La pair-aidance jeunesse, ses pratiques et ses enjeux***
  - trois organismes ou programmes, de régions géographiques distinctes, sont venus présenter leurs pratiques de la pair-aidance : à Montréal (GIAP), à Laval (TRIL – Travail de rue île de Laval) et au Nunavik (groupe de cirque social Cirqiniq).
  - Au départ intention d'organiser ce seul séminaire mais on a vite constaté un grand intérêt pour la question et considéré qu'il fallait poursuivre.
  - Déjà les questions de définition de la pair-aidance et de formation des pairs-aidant.e.s s'imposaient et en filigrane l'idée de la reconnaissance des savoirs expérientiels.
- 3 décembre 2021 - 2<sup>ème</sup> séminaire : ***Les savoirs expérientiels : Quelle posture ? Quel statut ? Quelle formation ?***

**Isabelle Hénault** : pair-aidante et directrice de l'*Association des pairs-aidants du Québec*

**Nicolas Perron-Trudel et Mélodie Cordeau** : de l'*Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ)*

**Geneviève Gagné** : travailleuse sociale, clinique Jeunes Adultes Psychotiques (JAP) du CHUM

Ces personnes sont venu.e.s nous parler de leurs connaissances et expériences de la pair-aidance, en mettant en perspective ces trois fondamentaux que sont la posture, le statut et la formation.

La question de la formation s'impose et on a vu le grand besoin d'en savoir plus, notamment sur la formation professionnalisante.

On a donc invité des personnes actrices importantes, impliquées dans des programmes de formation ou qui ont beaucoup réfléchi à la reconnaissance des savoirs expérientiels et à la formation des pairs-aidant.e.s.

Ce séminaire veut faire un pas de plus pour cerner ces questions.

## CONFÉRENCES

### **1: L'utilisation judicieuse et réaliste de la pair-aidance au Québec**

**Sandrine Rousseau** : Pair aidante, coordonnatrice et formatrice du programme Pairs Aidants Réseau de l'Association québécoise de réadaptation psychosociale, bien connue par le sigle AQRP

### **2: La reconnaissance du savoir expérientiel**

**Julien Montreuil** : Directeur adjoint de l'organisme L'Anonyme

OBNL dont le mandat est de promouvoir des comportements sécuritaires, des relations égalitaires et de prévenir les infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS) par une approche humaniste de proximité.

**3: Une formation qualifiante reconnue à la pair-aidance : pour prévenir la ghettoïsation et multiplier les choix de perspectives socioprofessionnelles**

**Jean-François Pelletier** : pair aidant et *professeur fondateur de la formation inter-facultaire à la pair-aidance de l'Université de Montréal,*

**CONCLUSION**

On a pas fait le tour de la question de la formation des P-A.

J'aimerais conclure en abordant deux notions qui m'apparaissent centrales lorsqu'il s'agit de pair-aidance et de formation : l'émancipation et la participation.

On a compris qu'il n'y a pas de pair-aidance sans savoir expérientiel, sans reconnaissance de celui-ci, sans le désir d'aider les autres et sans participation. Des dimensions qui font de la pair-aidance toute sa complexité et toute sa richesse. Des dimensions qui s'arriment, se croisent, se superposent et qui parfois aussi génèrent des paradoxes, particulièrement dans des contextes où on tend à trop les capturer, à se les approprier, à les encadrer.

Les formations dédiées aux pairs-aidant.e.s, qu'elles soient ponctuelles ou intégrées à des programmes de formation, ont ce pouvoir de s'inscrire quelque part entre l'émancipatoire et le normatif : l'émancipatoire qui rappelle les théories du don, je pense ici au triptyque de Marcel Mauss – donner, recevoir, rendre. Alors que le normatif, lui, va tendre davantage à rendre conforme aux attentes de la société.

Dans un paradigme participatif, la pair-aidance peut changer le ou la pair et c'est là un exemple d'émancipation, mais changer aussi le rapport conventionnel que nous entretenons avec les jeunes, changer la manière d'aborder une problématique vécue par ces jeunes et les réponses qui sont offertes.

Le ou la pair est un modèle positif pour ses pairs...bien sûr imparfait (comme la plupart des modèles d'intervention d'ailleurs), un modèle en apprentissage, de différentes approches, en prévention, de santé globale, d'autodétermination, de réduction des risques.

L'espace-formation se doit d'être un lieu d'apprentissage, mais aussi d'émancipation et de transformation de tous les acteurs et actrices impliqués dans le modèle de pair-aidance.

Les pairs-aidant.e.s ont le désir de partager ce qu'ils ont vécu, d'apprendre et de redonner à leurs semblables ce qu'ils ont reçu. Dans la situation actuelle de pas tout-à-fait postpandémie, de pénurie de main-d'œuvre, de bouleversements socio-politiques, il faut considérer les enjeux d'appropriation et d'instrumentalisation comme étant potentiels, pour aller au plus facile et au plus vite...

La vigilance s'impose, en même temps que le devoir de soutenir ce qui appartient en propre aux pairs-aidant.e.s : leur savoir expérientiel, qui constitue une forme d'intervention laquelle, lorsque réellement intégrée aux autres pratiques d'intervention, contribue à humaniser les services et les soins.

Ce séminaire pour continuer d'en parler, d'y réfléchir et de prévoir des espaces pour négocier l'émancipation et la participation.

Et je termine avec une petite annonce :

Pour créer un de ces espaces de connaissances et d'échanges autour de la participation des jeunes dans l'intervention, nous en ferons le sujet d'une école d'été créditée qui va s'adresser à des étudiant.e.s de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles et à des praticien.ne.s ou gestionnaires. Elle se tiendra du 13 au 17 juin prochains. Le nombre d'inscription est limité. D'autres informations vont suivre.